CONDITIONS D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription devra être complétée et nous parvenir avec tous les éléments avant le samedi 29 juin 2024.

N'attendez pas : le nombre d'inscriptions est limité.

HÉBERGEMENT ET REPAS

Avec la fiche d'inscription, les stagiaires majeurs peuvent choisir leur mode d'hébergement et leur restauration.
Ils peuvent loger à l'Hôtel de France en chambre double ou choisir de louer un gîte dans le bourg, en contactant le 06 98 73 29 51.

Les stagiaires mineurs sont accueillis uniquement chez l'habitant, et prennent obligatoirement les repas du midi au restaurant le Sent Ginièis et ceux du soir au Lion d'Or.

POUR SE RENDRE À SAINT-GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

ACCÈS SNCF

Au départ de Paris Bercy à 9h01, arrivée à Clermont-Ferrand 12h27. Pour faciliter l'accès des stagiaires à l'académie, l'association prévoit un car de Clermont-Ferrand à Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac le 15 juillet 2024 à 13h et pour le retour le 27 juillet à 12h. (tarif : 50€ aller – retour) – réservation à l'inscription.

EN VOITURE

St Geniez d'Olt est situé à 22km de l'A75 - échangeur 41.

ACCÈS AVION

Aéroport de Rodez-Marcillac à une heure de Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac.

www.festivalolt.com

Licences 2 et 3- L-D-21-1525 et L-D-21-1819
Ne pas jeter sur la voie publique
Conception : Florie Campredon-Delmotte pour Ass. Orgues et Musiques à St Geniez d'Olt
Crédit photos : Aurèle Guyot

LES PROFESSEURS

L'équipe est composée de musiciens et de pédagogues éminents, choisis pour leurs qualités humaines et musicales.

Ils sont membres de grands orchestres et concertistes internationaux.

La majorité d'entre eux sont des habitués de Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac et adaptent leurs exigences en fonction des attentes des stagiaires, créant un climat unique de travail et d'accompagnement personnalisé des élèves.

FLÛTE

Céline Nessi – Opéra national de Paris
CRR de Boulogne, Pôle supérieur Paris Boulogne

HAUTBOIS

Jacques Tys – Opéra national de Paris, CNSMD de Paris

CLARINETTE

Joë Christophe – 1er prix ARD de Munich

BASSON

Lola Descours – Orchestre philharmonique de Rotterdam, OFJ

COR

Robin Paillette – Orchestre national d'Île-de-France
CRR de Saint-Maur

VIOLON

Julien Dieudegard – Quatuor Bela, Trio Karénine, CRD d'Aulnay-sous-bois, Pôle supérieur 93

Petteri Iivonen – Opéra national de Paris

Jan Orawiec – Les Siècles, CMA du 8e art de Paris, OFJ

Manuel Solans – CNSMD de Lyon, CRD de Gennevilliers

ALTO

Marion Duchesne – Opéra national de Paris, CRR de Saint- Maur

Jeremy Pasquier – Orchestre Philharmonique de Radio France

VIOLONCELLE

Pauline Bartissol – CNSMD de Paris
CRR de Boulogne, Pôle supérieur Paris Boulogne

Aurélien Sabouret – Opéra national de Paris

CONTREBASSE

Nicolas Charron – Opéra national de Paris

ACCOMPAGNEMENT PIANO

Olivier Dauriat

Guillaume Sigier (hautbois)

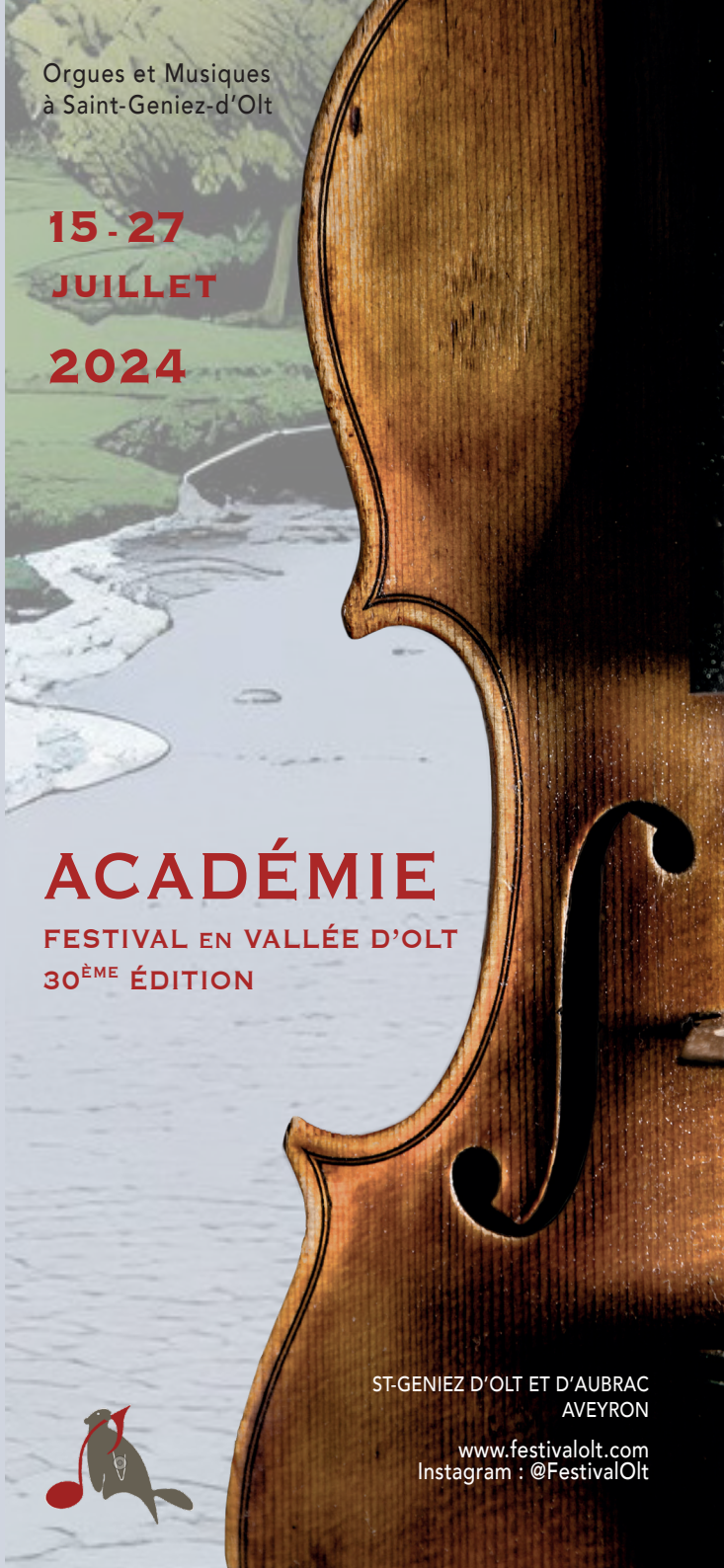

Orgues et Musiques
à Saint-Geniez-d'Olt

15 - 27 JUILLET 2024

ACADÉMIE

FESTIVAL EN VALLÉE D'OLT
30ÈME ÉDITION

ST-GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC
AVEYRON

www.festivalolt.com
Instagram : @FestivalOlt

L'ACADÉMIE

UNE JOURNÉE DE STAGE

Le professionnalisme et la qualité des professeurs sont au service de tous les stagiaires quel que soit leur âge, leur niveau ou leurs objectifs. Chaque stagiaire est inscrit pour une série de cours (avec son professeur d'instrument et son professeur de musique de chambre) planifiés lors de son arrivée le 15 juillet. Il assiste également aux cours des autres élèves et aux classes collectives.

Le travail avec les pianistes accompagnateurs de l'académie permet de préparer les programmes de concours à partir du 22 juillet 2024.
En dehors des heures de cours, les stagiaires regroupés en ensembles de musique de chambre répètent leur programme pour les concerts de fin de stage.
Les étudiants ont libre accès aux concerts du Festival en Vallée d'Olt.
Sur place, l'atelier de lutherie Nicolas Richard propose ses services pour l'entretien et la réparation des instruments à cordes.
Chaque classe d'instrument est limitée à 14 élèves.

LA MUSIQUE DE CHAMBRE

La musique de chambre se trouve au cœur de cette session, avec la participation d'ensembles déjà constitués, mais aussi avec la pratique de cette discipline pour tous les musiciens au cours du stage. Chaque stagiaire inscrit en musique de chambre recevra avant le début de l'Académie une proposition d'équipe, un programme et les références des partitions qui seront travaillées. Chaque professeur prend en charge une ou plusieurs équipes.

Les stagiaires inscrits en musique de chambre se produiront sur scène le vendredi 26 juillet 2024 à Ste Eulalie-d'Olt. Un orchestre à cordes réunit également plusieurs stagiaires. Ils prépareront les *Danses Roumaines* de Bartók avec le violoniste Jan Orawiec, pour le concert du jeudi 25 juillet 2024 à Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac.

INFORMATIONS - INSCRIPTIONS

CONTACT

Florie Campredon-Delmotte, Directrice
40, rue des trois Barbeaux 60200 Compiègne
Tél. 06 98 73 29 51 / Mail. academie@festivalolt.com

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Par courrier ou email avec le formulaire téléchargeable sur le site : www.festivalolt.com

Directement en ligne sur :
http://festivalolt.com/inscription-academie/

TARIFS 2024

Stage instrumental seul	680€
Instrument et musique de chambre	780€
Musique de chambre seule (tarif réservé aux groupes constitués)	600€

TARIFS HÉBERGEMENTS & REPAS

Hébergement et repas sont à régler séparemment du stage.

POUR LES MINEURS

Hébergement chez l'habitant avec petit-déjeuner *à régler à l'hébergeur*	190€
11 déjeuners à l'ordre du restaurant "Le Sent-Ginièis"	176€
12 diners à l'ordre de "Hôtel du Lion d'Or"	186€

POUR LES MAJEURS

Hébergement avec petit-déjeuner à l'Hôtel de France *(en chambre double minimum) à l'ordre de "Hôtel de France"*	507,60€
11 déjeuners à l'ordre du restaurant "Le Sent-Ginièis"	176€
12 diners à l'ordre de "Hôtel du Lion d'Or"	186€

Possibilité de location de gîte à Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac (regroupez-vous en colocation)

Tél. 06 98 73 29 51 — www.tourisme-aveyron.com

Le choix des repas et hébergements est obligatoire pour la validation de l'inscription définitive.

Mineurs : Les mineurs logés chez l'habitant ne sont pas sous la responsabilité de l'association en dehors des cours et des repas. Les parents doivent remplir une autorisation, jointe à la fiche d'inscription.